

CAHIER DES CHARGES

Affrètement de navires pour la réalisation de marées scientifiques au casier à juvénile de crustacés RECCRU 2

Contexte

1.1 Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM 29) est une organisation professionnelle de droit privé exerçant des missions de service public. Il rassemble l'ensemble des pêcheurs professionnels du Finistère. Avec ses 1250 km de côtes, le Finistère regroupe plus de 600 navires de pêche et environ 2500 marins-pêcheurs, 8 halles à marée, et plus d'une trentaine de ports de débarquement. Le tout forgeant le tissu économique du département, la filière pêche représente plus de 11 500 emplois.

Le Finistère est le premier département français au niveau de la filière pêche, il représente **25 % de la pêche fraîche** débarquée en France. Le département est également représentatif par sa grande diversité de métiers pratiqués au sein d'une flottille importante : caseyeurs, fileyeurs, goémoniers, ligneurs, palangriers, chalutiers, bolincheurs, thoniers senneurs, dragueurs et pêcheurs à pied.

Par sa diversité de métiers, ses genres de navigation (petite pêche, pêche côtière, pêche hauturière) et son histoire, la pêche finistérienne est présente à travers le monde.

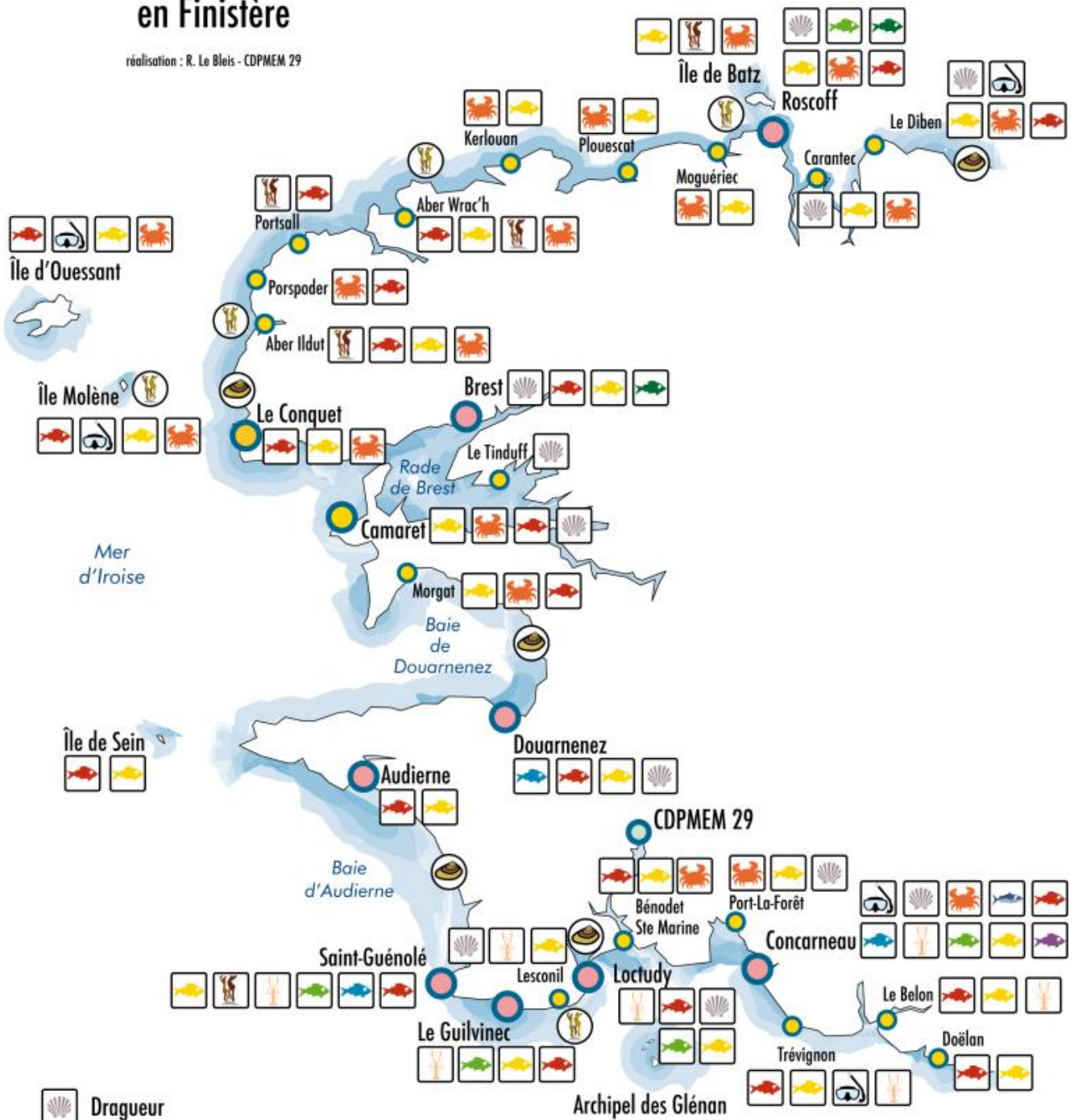
La variété des métiers s'explique par une identité maritime forte mais également par les différentes façades maritimes du département, avec des ressources halieutiques caractéristiques selon chaque zone de pêche.

Instauré en 2012 par la fusion des Comités locaux des pêches maritimes et des élevages marins des différents secteurs du Finistère, Le CDPMEM 29 a comme missions principales :

- **de défendre et représenter les intérêts généraux de tous les professionnels dans un principe de concertation,**
- **de délivrer des informations relatives à leur activité.**

Diversité des activités de pêche maritime professionnelle en Finistère

réalisation : R. Le Bleis - CDPMEM 29



- | | | |
|---|---|---|
|  Dragueur |  Senneur danois |  Halle à marée |
|  Goémonier |  Caseyeur |  Port de débarquement |
|  Chalutier côtier |  Thonier senneur |  Port de débarquement secondaire |
|  Chalutier langoustinier |  Plongeur | |
|  Chalutier hauturier |  Pêcheur à pied | |
|  Bolincheur |  Récoltant d'algues de rives | |
|  Ligneur / Palangrier | | |
|  Fileyeur | | |

Eléments de contexte de la pêche de crustacés :

Les pêcheries françaises de crustacés sont très structurantes pour la filière halieutique à l'échelle de la façade Manche-Atlantique par les volumes débarqués, le chiffre d'affaires généré et le nombre de navires impliqués, que ce soit pour le homard (620 tonnes, plus de 16 millions d'euros et 300 unités débarquant plus de 500 kilos en 2021), l'araignée (8000 tonnes, plus de 16 millions d'euros et 260 unités débarquant plus d'une tonne en 2021), le tourteau (2200 tonnes, 10 millions d'euros et 250 navires à plus d'une tonne) et plus récemment la langouste rouge (81 tonnes, plus de 4 millions d'euros, et 50 unités débarquant plus de 200 kilos). La réglementation nationale en place permet d'assurer un accès cohérent à la ressource, une limitation de l'effort de pêche et des tailles minimales de première capture qui assurent qu'une large part des jeunes individus participe à la reproduction. Malgré ces dispositions, le stock de tourteau a largement diminué au cours des 7 à 8 dernières années sans pouvoir apporter un diagnostic précis sur l'origine de cette tendance. Plus récemment, l'augmentation soudaine du stock de poulpe sur une large part du littoral depuis Noirmoutier jusque Roscoff questionne sur le niveau de prédation sur les jeunes crustacés.

Objectifs du projet – Améliorations attendues du service rendu

- 1) Déterminer les biomasses en présence dans les gisements en distinguant la part exploitable et la biomasse totale. Cet objectif doit permettre au gestionnaire de connaître l'état des stocks et permettre la mise en place de mesures de gestion.
- 2) Déterminer la densité des stocks et leurs répartitions spatiales au sein des gisements. Cet objectif doit permettre d'ajuster au mieux la pression de pêche en favorisant l'activité sur certains secteurs plutôt que d'autres qui sont moins productifs ou plus fragiles.
- 3) Apporter de la visibilité et de la stabilité aux entreprises de pêche afin de les pérenniser

Présentation résumée du projet : détailler votre projet en lien notamment avec les postes de dépenses présentées ci-après (partie « présentation financière »)

Le travail initié dans le cadre du projet RECCRU1 a permis de tester de nombreuses approches afin de définir celles qui permettent d'effectuer un suivi des premiers stades du recrutement, quelques semaines ou quelques mois après le début de leur phase benthique. Les résultats permettent de valider que pour le tourteau et la langouste rouge nos protocoles sont robustes et permettent d'obtenir des données de qualité. Il s'agit dès lors de travailler sur le moyen terme afin d'acquérir des séries temporelles qui nous renseignent sur la dynamique de ces deux stocks. Les approches sont différentes pour les deux espèces puisqu'il s'agit de déployer les collecteurs (parallépipède grillagé rempli de pierres) dans le cas du tourteau et de réaliser en plongée des suivis d'habitats naturels pour la langouste rouge. Pour le tourteau, le protocole va légèrement évoluer afin de se concentrer sur trois zones (Finistère, Côtes d'Armor et Cotentin) sur lesquelles l'intensité d'échantillonnage sera accrue (30 collecteurs de 0,5m²). Cette évolution tient compte des résultats obtenus et des nombreux échanges sur le sujet avec le centre de recherche appliquée Merinov au Canada (<https://merinov.ca/>). En ce qui concerne la langouste rouge, le travail effectué dans RECCRU1 a permis d'identifier les habitats propices aux premiers stades benthiques et de s'assurer que l'on puisse aisément les observer et ainsi les comptabiliser et les mesurer (Diaz et al., 2001). Pour chacun des sites, la surface habitat prospectée à chaque plongée est la même et correspond à un tombant où nous avons défini un point de début et de fin pour notre transect. Un suivi à l'échelle de 5 sites est une assurance pour bien appréhender les variabilités interannuelles et ainsi obtenir une tendance qui reflète correctement l'intensité du recrutement.

Rôle et responsabilité des différents partenaires sur cette phase

-Suivi Tourteau : 3 couples comité/pêcheur seront associés (Finistère, Côte d'Armor et Normandie) afin de mener à bien le travail de terrain de déploiement et le comptage au sein des collecteurs. La personne recrutée en association avec Ifremer réalisera le travail d'analyse des résultats.

Contribution et/ou résultats attendus de cette phase au regard du projet

-Tourteau : identifier la dynamique à moyen terme du recrutement afin d'appréhender le possible lien avec la diminution du stock

Après avoir validé notre méthodologie, la continuité du travail proposé ici a pour objectif d'assurer l'acquisition d'une série de données sur le moyen terme. Ces séries de données intégreront le processus de gestion et seront considérées comme nécessaires à acquérir en routine pour nos structures.

3- Prestations attendues

Le Comité des pêches du Finistère souhaite affréter plusieurs navires de pêche sur trois ans à raison d'au minima une pose et une relève de collecteur.

- Le prestataire devra pouvoir déployer entre 10 et 30 collecteurs HAT.
- Le prestataire devra avoir une pontée suffisante pour la charge des collecteurs (environ 100kg chaque).
- Le prestataire devra pouvoir embarquer à minima deux personnes dédiées au programme.
- Le prestataire devra avoir une connaissance fine du stock et de la pêcherie.

4- Votre proposition

Les offres devront parvenir au Comité des pêches du Finistère au plus tard le 26 juin 2023 à 12 heures :

Par email : abjean.cdpmem29@gmail.com / quemeneur.cdpmem29@gmail.com

Par courrier : M. Abjean – Comités des pêches du Finistère – 2 rue des ateliers – 29290 – Saint Renan

Dans chaque candidature, le prestataire devra :

- Faire une offre de prix détaillé,
- Présenter son expertise dans cette pêcherie,
- Le cas échéant, les partenaires associés sur tout ou partie de la prestation,
- Toute autre information utile, apportant des précisions sur sa prestation.

NB : Les frais de voyages seront pris en charge par le CDPMEM 29

5- Critères de sélection

- Valeur technique.....60%
 - o Expertise
 - o Caractéristiques techniques du navire
 - o Expérience dans les suivis scientifiques

- Compétitivité de la proposition financière.....40%